

LE BIMI

la
cgt
93

N° 937 • Décembre 2025 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €



CONFÉRENCE CGT : LUTTES ET DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

15 JANVIER 2026

la
cgt

Info luttes :

La santé en Seine-Saint-Denis, l'affaire de toutes et tous! - P 5

Info luttes :

29 novembre: commémoration syndicale de la solidarité avec le peuple palestinien - P 6

Dossier :

Né-es ici ou venu-es d'ailleurs: pour une France de la liberté, de l'égalité et de la solidarité - P 8 et 9

VISA 93 :

VISA 93 décide de mettre certaines villes sous surveillance antifasciste - P 11



Votre organisation syndicale nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**



Kamel BRAHMI
Secrétaire général
de l'UD CGT 93

édito

Un monde à gagner !

Une majorité introuvable à l'assemblée nationale, une bataille parlementaire âpre, la rentrée sociale d'un rare dynamisme, et une CGT sur tous les fronts, auront tout de même permis de supprimer de nombreuses horreurs du budget de la sécurité sociale (PLFSS) et notamment :

- La suppression de deux jours fériés (plan Bayrou)
- La désindexation des pensions de retraite jusqu'en 2030
- Le gel des prestations sociales, qui augmenteront donc de 1,4%
- Le doublement des franchises et participations médicales
- La taxation des activités sociales et culturelles
- La taxation des apprenti-es faisant baisser leur rémunération
- L'essentiel de la réforme de l'assurance chômage et des 4 milliards de coupes que le gouvernement voulait imposer aux privé-es d'emploi et aux précaires.
- La limitation des affections de longue durée (ALD)

L'application de la réforme des retraites a été décalée d'un an et les générations nées entre 1965 et 1969 partiront 3 mois plus tôt. Nous nous félicitons que les

député-es aient voté (encore) le principe de l'abrogation de la réforme des retraites 2023 et que cette volonté d'abrogation figure dans l'annexe du PLFSS. Ceci confirme que l'abrogation de la réforme des retraites est inéluctable. Pour autant est ce que ce budget est satisfaisant ? Non, Non et Non !! Il comporte 6 milliards de coupe sur la santé, ce qui va engendrer de nouvelles fermetures de lits et de services hospitaliers. Rien qu'en Seine-Saint-Denis nous avons connu dernièrement les fermetures des cliniques de Livry-Gargan, avec sa maternité, et celle historique des Lilas. Ce budget c'est aussi l'augmentation des cotisations des mutuelles et des restes à charge pour les familles. La baisse des allocations familiales pour les enfants de plus de 14 ans. La suppression de la prime de Noël que touchent les familles les plus modestes ... Nous avons contribué à éviter le pire, il ne s'agit pas de fanfaronner, mais de mettre en évidence que la mobilisation produit des résultats. Les moyens pour des politiques publiques plus justes et efficaces existent. Les 211 milliards d'aides publiques aux entreprises sans contrepartie, sont autant de ressources captées par le capital au détriment du travail, et des politiques de solidarité. Dès lors, le combat continue car nous avons « un monde à gagner ».

Cher-es camarades je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Sommaire

- 03** Editorial
- 04** Rencontre avec Karine, membre de la CGT Educ'action et de la CE de l'UD 93
- 05** La santé en Seine-Saint-Denis, l'affaire de toutes et tous!
- 06** 29 novembre: commémoration syndicale de la solidarité avec le peuple palestinien
- 07** 29 novembre: Manifestation à Paris en images
- 08** Né-es ici ou venu-es d'ailleurs: pour une France de liberté, d'égalité et de solidarité
- 10** La CGT enrichit et renouvelle son cadre commun d'action contre les VSS
- 11** VISA 93 décide de mettre certaines villes sous surveillance antifasciste
- 12** USR CGT 93 : Des militant-es retraité-es rassemblé-es et mobilisé-es
- 14** IHS 93 - Il y a 30 ans: 1995, un grand mouvement social vu du Blanc-Mesnil

Portrait de camarade

Ce mois-ci, nous rencontrons Karine Riou, membre de la CGT Educ'Action 93, et nouvellement élue à la Commission Exécutive et au bureau de notre Union Départementale.



Karine, peux-tu nous présenter ton parcours personnel, professionnel ?

Je suis originaire de Bretagne et je viens d'une famille de militant-es CGT. Mon père était délégué syndical dans une usine de télécommunications et ma mère travaillait dans un centre commercial Leclerc.

J'ai suivi des études universitaires jusqu'à obtenir un diplôme d'état pour devenir assistante sociale en 2003. J'ai travaillé ensuite durant 5 ans au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (92). En 2008 j'ai intégré l'Education nationale en Seine-Saint-Denis, d'abord dans un collège de St-Denis et aujourd'hui dans un collège d'Epinay-sur-Seine en tant qu'assistante sociale.

Tu viens d'une famille militante, mais de ton côté quand as-tu rejoins la CGT ?

Je milite depuis le lycée et la fac, mais plutôt du côté des organisations politiques de jeunesse. J'ai

adhéré à la CGT dès mon entrée dans le monde professionnel en 2003 mais je suis restée pendant très longtemps simple cotisante, notamment du fait de ma vie familiale et de l'engagement syndical très fort de mon conjoint. On peut dire que mon militantisme CGT a vraiment démarré en 2014 à l'occasion des élections professionnelles dans la fonction publique. Nous, les assistantes sociales, nous y avons gagné notre premier siège dans les instances paritaires. Dès lors je me suis investie dans mon syndicat la CGT Educ'Action 93, notamment en intégrant le bureau. En 2022 je suis devenue secrétaire de la CGT Educ dans l'académie de Créteil et je suis entrée à la Commission Exécutive national de la CGT Educ'Action.

Tu as intégré la CE et le bureau de l'UD suite au dernier congrès, qu'est ce que tu en attends et qu'est-ce que tu souhaites y apporter ?

Ma situation est particulière, je suis syndiquée dans le syndicat de l'éducation sans être enseignante. Cette originalité fait que je me suis toujours intéressée au côté interprofessionnel de la CGT car j'avais déjà l'impression de la vivre dans mon syndicat. C'est Maxime Besselièvre, l'ancien secrétaire du syndicat qui avait compris l'importance de ces questions et qui avait contribué à m'intégrer à l'équipe. Mon militantisme dans l'éduc m'a également apporté mon engagement féministe d'aujourd'hui au point d'avoir repris mes études et d'avoir travaillé sur la question des rapports sociaux de sexe et leur incidence dans les pratiques militantes à la CGT. Cela fait partie des choses que je souhaite apporter car malheureusement sur la question des droits des femmes il y a encore une contradiction entre ce que dit ou écrit la CGT et la réalité de ce qu'elle met en pratique en son sein. On ne peut pas rester en dehors des réalités du salariat. Les femmes ont des choses à dire sur leur vie professionnelle mais aussi sur leur vie personnelle. Nous savons de quoi nous parlons quand il s'agit des doubles journées par exemple. Je souhaite amener l'ensemble des dirigeant-es de la CE à se former sur ces questions qui me semblent centrales aujourd'hui pour construire un syndicat de masse et de classe.



La santé en Seine-Saint-Denis l'affaire de toutes et tous !

« Nous sommes les invisibles qui tiennent la société debout ! Nous ferons tout pour se rendre visible et conquérir les revendications des travailleurs de la santé du médico-social et du social. Pour des moyens à la hauteur des besoins de la population ! »



Tels sont les mots qui ont raisonné devant l'hôpital André Grégoire de Montreuil, un matin frais du 20 novembre 2025, lors du rassemblement organisé par l'union syndicale de la santé du 93 (USD 93). Une très grande partie de la Seine-Saint-Denis, est classée en zone d'intervention prioritaire (ZIP) d'après l'Agence Régionale de Santé. Un sinistre classement qui indique que l'accès aux soins y est considéré comme insuffisant et prioritaire pour des politiques de santé publique. Notre département est ainsi éligible à des aides pour attirer ou maintenir des médecins et professionnels de santé, politiques qui peinent à donner des résultats tant le problème est d'ampleur nationale et structurel.

C'est ce qu'a illustré Christelle Ilonga la secrétaire générale de l'USD 93 dans son discours « La Seine-Saint-Denis cumule les records : population jeune, précaire, souvent isolée. Manque massif de professionnels du soin, du social et du médico-social. Fermetures de lits, de services et d'établissements. Abandon d'actes chirurgicaux. Urgences qui saturent, notamment à Montfermeil, à Ballanger et à André Grégoire. Délais d'accès aux soins qui atteignent des niveaux jamais vus. Explosion des besoins en santé mentale, en accompagnement social et en prise en charge des publics fragiles. Pourtant, les moyens continuent de diminuer. »

Toute la région d'Ile-de-France est concernée par une fuite des médecins, puisque 62,4 % des 7,6 millions d'habitants habitent désormais en ZIP, contre 37,6 % en 2018, lors du dernier relevé. Cela en fait déjà la

région de France la plus touchée par le phénomène, devant le Centre-Val-de-Loire. Mais alors que Paris s'en sort relativement bien, avec « seulement » 13,2 % de sa population en ZIP, ce sont 97,8 % des 1,5 million d'habitants de la Seine-Saint-Denis qui pointent à ce régime. Soit 25 % de plus qu'il y a 4 ans.

Une situation qui met d'autant plus de pression aux personnels de santé qui, malgré leur dévouement, se voient dans l'impossibilité de pallier ce déficit de moyens. Il en résulte une dégradation des conditions de travail, que pointe l'US santé 93. La CGT propose ainsi de conjuguer, revalorisation des métiers du secteur de la santé, pour redonner goût à des filières si utiles aux populations, hausse drastique des budgets de l'assurance maladie et fin de la tarification à l'acte. La tarification à l'acte rémunère les professionnel-es de santé en fonction du nombre d'actes réalisés (consultations, examens, gestes techniques) et non du temps passé, de la qualité du suivi ou des besoins réels des patients.

L'Union Locale de Tremblay/Sevran, en lien avec le syndicat CGT de l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois a, elle, entamé une série de réunions publiques pour décrypter les incidences de la fusion des établissements de Montreuil, Aulnay et Montfermeil. Pour la CGT la convergence des personnels de santé, et des usager-es est primordiale pour défendre notre bien commun, qui fait languir le secteur privé, le service public de la santé.



29 NOVEMBRE 2025: COMMÉMORATION SYNDICALE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Pour la quatrième année consécutive, les agent-es territoriaux de Bobigny ont réaffirmé, le 29 novembre, leur solidarité indéfectible à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce rendez-vous, devenu incontournable dans notre agenda militant, est l'occasion de briser le silence médiatique et de donner la parole à celles et ceux qui vivent au quotidien l'oppression, la résistance et l'espoir en Palestine.

Cette année, marquée par la deuxième année d'un génocide en cours, une manifestation nationale a été organisée en journée. En solidarité avec ce mouvement d'ampleur, nous avons adapté notre programme et reporté le début de notre soirée à 18h, après la manifestation.

Nous avons le grand honneur d'accueillir trois jeunes invité-es de Cisjordanie, en tournée en France à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). Parmi elles et eux, Qassam, journaliste que plusieurs d'entre nous connaissent déjà pour sa présence remarquée lors de notre festival estival ; Hala, journaliste également et ancienne avocate ; et Ghassan, dramaturge engagé. Ensemble, avec d'autres jeunes, ils animent Hara 36, une plateforme médiatique et culturelle palestinienne née à Jérusalem, qui dénonce la déshumanisation du récit dominant sur la Palestine et s'attache à raconter, à travers des témoignages, de la littérature, de l'art et des récits du quotidien, la vie, la mémoire et la dignité du peuple palestinien.

Le nom « Hara » (« quartier » en arabe) évoque précisément cette dimension populaire, ancrée dans la vie ordinaire, tandis que le « 36 » rend hommage à la grande révolte palestinienne de 1936, moment fondateur d'une conscience politique et culturelle collective.

Leur intervention a pris la forme d'une pièce de théâtre bouleversante, suivie d'un échange sincère et profond avec un public profondément touché, voire en larmes, mais aussi conquis par la force, la lucidité et l'humanité de ces trois voix venues de Palestine.

La soirée s'est prolongée avec le témoignage poignant de notre camarade Mustapha, aide-soignant à l'hôpital Avicenne, qui nous a raconté son expérience de kidnapping en mer lors de la tentative de la Flottille « Thousand Madleens » dans les eaux internationales ; un rappel brutal des entraves imposées à la liberté de mouvement et de solidarité avec Gaza.

Cette soirée a été bien plus qu'un événement : c'était un acte de résistance culturelle, un geste de solidarité active, et une réaffirmation collective de notre soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté, la justice et le droit au retour.

À l'année prochaine ; et jusqu'à la liberté de la Palestine.

**Solidarité,
toujours.**



29 NOVEMBRE 2025: RETOUR EN IMAGE SUR LA MANIFESTATION DE PARIS



NÉ·ES ICI OU VENU·ES D'ÉTRANGER FRANCE DE LIBERTÉ, D'ÉCONOMIE



Ces dernières années, le gouvernement ne s'attaque pas seulement aux travailleur·euses sans papiers mais à tous les travailleur·euses étranger·es.

L'heure est donc à élargir la riposte syndicale.

Dans le BIMi, nous avons abordé régulièrement les grèves des travailleur·euses sans papiers, l'exploitation dont ils et elles sont les victimes. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur les renouvellements des cartes de séjour, car le mépris administratif et l'offensive réactionnaire menacent la vie et le travail de centaines de milliers de personnes.

Les travailleur·euses étranger·es représentent 15 % de la population salariée en France (près de 4 millions sur 27 millions). Le pourcentage est plus que doublé dans notre département. Ces dernières années, ils et elles ont à faire face à un maquis administratif qui souvent se transforme en enfer.

Les raisons sont multiples : absence de rendez-vous pour renouveler leur titre de séjour, maquis de la dématérialisation, manque de personnels dans les préfectures et positions politiques xénophobes et racistes sous le ministre de l'Intérieur Retailleau qui se répercutent dans les services administratifs.

Accueil en préfecture :

Les accès aux services publics se sont largement dégradés depuis une vingtaine d'années et touchent en premier lieu les couches populaires : les exemples ne manquent pas : CAF, CPAM, CNAV, Pôle-emploi/ France travail, Finances publiques, Hôpitaux....

Mais les étranger·es ont servi et servent de cobayes, car ils font partis des couches populaires et ils et elles sont étranger·es.

Ainsi, l'impossibilité d'obtention des rendez-vous pour renouveler les titres de séjour dans les délais conduisent à des ruptures des droits sociaux, aux suspensions des contrats de travail ou des licenciements, voire ils ou elles se retrouvent à la rue.

Ces situations nous les rencontrons journallement dans nos UL : Ainsi cette femme seule avec trois enfants, qui se retrouve sans revenu du fait de la suspension de contrat, sans allocations « rentrée scolaire » pour ses enfants et qui doit faire le choix de ne pas payer le loyer pour nourrir sa famille. Un chauffeur poids lourd, présent en France depuis plusieurs décennies qui a perdu son boulot et a fini à la rue. Ce retraité universitaire qui vit en France depuis les années 60 et qui est sans possibilité d'accéder à la préfecture pendant près d'un an, alors qu'il a une invitation d'une université étrangère pour présenter ses travaux à des étudiant·es !

Sollicitée, la CGT a pu par son intervention, régler ces situations inacceptables. Mais aujourd'hui nous estimons que près de 100 000 travailleur·euses étranger·es et leur famille vivent dans l'angoisse créée par ces blocages administratifs.

D'AILLEURS : POUR UNE ÉGALITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Ainsi, La préfecture de Seine-Saint-Denis reconnaissait en septembre 2025, auprès des représentant-es du « livre noir » que plus de 20 000 cartes de séjours fabriquées dormaient dans leur coffre !

Quant aux dossiers de régularisations, les services de la préfecture de Seine-Saint-Denis traitent actuellement ceux déposés à la fin 2022 !

La situation pour ceux en possession d'un titre court d'un an n'est qu'un parcours du combattant passant de rendez-vous tous les trois mois pour renouveler leurs récépissés avant la fabrication d'une nouvelle carte. Résultat : précarité et exploitation dans le travail, impossibilité de prévoir ses congés pour aller retrouver la famille.

Si cette situation n'est pas nouvelle, elle s'est très largement dégradée en 2025, sous l'effet des discours et des circulaires du ministre de l'Intérieur Retailleau. Circulaire de novembre 2024 sur « la police du séjour » (concernant les étranger-es disposant d'un titre de séjour), la circulaire de janvier 2025 (abrogeant la circulaire Valls), les effets discriminant sur la maîtrise de la langue française...

La réponse syndicale :

Pour la CGT, tous les travailleur-es doivent être respecté-es quelle que soit leur nationalité. Nos syndicats, nos élu-es doivent être au côté des travailleur-euses étranger-es afin d'empêcher les ruptures des contrats de travail imputables à l'Etat. Obliger les entreprises à intervenir auprès des préfectures comme l'a fait la CGT RATP, la fédération Ports et Docks et sa branche Nettoyage, ou les camarades des majors du BTP et faire connaître à l'ensemble des travailleur-es ce que vivent leurs collègues étranger-es.

Ce combat pour l'égalité des droits, contre la surexploitation et les idées réactionnaires et racistes doivent être une de nos priorités.

Par sa politique, le gouvernement s'attaque à l'ensemble des travailleur-euses étranger-es, nous devons redimensionner notre activité et en faire un combat de toute la CGT.

C'est le sens de la tenue de la conférence nationale de l'Immigration qui se tiendra à la bourse nationale de Montreuil le 15 janvier 2026.



STOP

La CGT enrichit et renouvelle son cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles

En 2016, la CGT était la première organisation syndicale à se doter d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles en charge de recueillir la parole des victimes. Lors du 52ème congrès confédéral en 2019 à Dijon, notre Confédération a renforcé ce travail en se dotant d'un cadre commun d'action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce dernier a ensuite été validé en Comité Confédéral National en février 2023, puis renouvelé lors du CCN de novembre dernier.

L'objectif de ce cadre commun d'action est d'adopter un protocole de signalement pour aider à faire vivre nos valeurs d'égalité et d'agir pour la protection des victimes de violences. Il doit aider à la prise de décisions politiques et mettre en œuvre une culture de la protection au sein de la CGT.

Ce cadre commun d'action engage tous les syndicats, les fédérations, les unions locales, les unions départementales et la confédération, à mettre en place un protocole en cas de signalement de violences sexistes et sexuelles. Ce nouveau cadre est plus clair et plus pragmatique. Il est l'aboutissement de deux ans d'expérimentations et a fait l'objet d'une évaluation par la Confédération.

Après deux années d'expériences, la confédération a soumis aux organisations de la CGT un questionnaire sur la mise en place de ce protocole et les retours ont été l'occasion d'améliorer et d'enrichir le cadre initial.

Désormais une commission accompagnera les victimes (appelée commission d'accompagnement des victimes ou CAV), tandis qu'une autre entendra le ou la mis-e en cause et rendra un avis politique avec des préconisations (commission ad-hoc ou CAH) destinés aux commissions exécutives des structures syndicales, seules instances décisionnaires dans ce genre de situations.

Ce cadre commun doit permettre un égal traitement des violences sexistes et sexuelles puisqu'il y a une obligation de mettre en place la protection des victimes, des militant-es pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles, qu'elles soient visibles ou non.

Précisons également qu'en aucun cas la cadre commun n'a pour objectif de se substituer à la justice. La CGT doit lutter contre les violences sexistes et sexuelles, en toute indépendance et prendre les décisions politiques pour faire vivre nos valeurs. Ainsi, tout comme le racisme n'est pas compatible avec nos valeurs, la gravité du sexisme, encore trop souvent minorée, ne l'est pas non plus.

Nous pouvons donc nous féliciter de l'adoption d'un tel cadre ambitieux et espérons que notre futur congrès confédéral de juin 2026 saura l'intégrer dans nos documents incontournables, au même rang que nos statuts ou nos chartes.

A nous aujourd'hui, dans nos organisations, de nous saisir de ces outils de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Si nous voulons atteindre l'égalité et pouvoir revendiquer un syndicalisme féministe qui vise la transformation des rapports sociaux de classes et de sexes, cela doit nécessairement passer par l'éradication des violences sexistes et sexuelles au sein de la CGT.



Visa 93 décide de mettre certaines villes sous surveillance antifasciste !

VISA est une association intersyndicale composée en Seine-Saint-Denis de la CGT, de Solidaires, de la FSU, de la CNT et du syndicat étudiant FSE. L'objectif, de cette coopération entre structures est d'engager un travail antifasciste de proximité.

L'assemblée générale de cette association dans le 93 a eu lieu le 14 novembre. Une réunion qui a permis de poser un constat et de se doter d'une feuille de route. L'influence des idées et des groupes d'extrême droite en Seine-Saint-Denis s'effectue de façon pernicieuse. Elle prend le visage de politiques publiques municipales, dans certaines villes, ou une collusion entre « droite classique » et droite fasciste, prend forme, de façon non officielle et masquée. Les villes du Blanc-Mesnil et de Montfermeil ont ainsi tout particulièrement occupées les débats de cette assemblée générale. Elles sont de véritables laboratoires du « rassemblement des droites », cher à certain courant de l'extrême droite, particulièrement celui d'Éric Zemmour multi condamné pour des propos racistes, voir défendu par des responsables de la droite dite « républicaine ».

Visa 93 a ainsi décidé d'organiser une veille militante sur les politiques publiques de ces villes, les discours, les prises positions. Par exemple la presse a révélé que la ville du Blanc-Mesnil a décidé d'une subvention en 2021 au profit d'une association fondée par Sarah Knafo, députée européenne du parti d'extrême droite Reconquête. Cette association « Alexandre et Aristote », propose un service « gratuit de recommandation de lectures ». Techniquement il s'agit d'un algorithme, clairement politique pour orienter les jeunes lecteurs vers certaines

productions littéraires. Des livres dont on peut douter de leur tendresse pour la mixité, la Révolution française, le devoir de mémoire sur la colonisation, l'histoire du mouvement ouvrier...

Le maire de Montfermeil, lui, développe plutôt des réseaux avec la sphère religieuse chrétienne intégriste. Il a par ailleurs soutenu la candidature de Marine Le Pen au deuxième tour des élections présidentielles de 2022.

Xavier Lemoine a entre autres actions peu républicaines, favorisé l'implantation d'une école hors contrat « le cours Alexandre Dumas ». Cette école dépend de la fondation « Espérance Banlieue », qui mobilise des énergies et des fonds pour un enseignement capable de prôner l'exaltation des valeurs nationales auprès des enfants de banlieues présumés étrangers aux valeurs de la République.

Visa 93 a aussi la volonté de nouer des liens avec des acteurs associatifs de terrain, organiser des initiatives d'éducation populaire comme ce fut le cas lors de la projection à la Bourse du Travail de Bobigny du film de Daniel Kupferstein « Béziers, l'envers du décor ».

En Seine-Saint-Denis « Siamo tutti antifascisti »





Des militant·es retraité·es rassemblé·es et mobilisé·es !

Nous venons de connaître un moment marquant voir un tournant dans l'activité, et la qualité de la vie syndicale, des retraité·es CGT du 93. Nous étions particulièrement nombreux·euse à répondre à l'appel de notre USR à participer à l'assemblée générale du 1er décembre dernier. La salle de la bourse du travail était pleine de camarades retraité·es, représentant quelques centaines d'années de militantisme CGT, venus participer aux débats.

Ils et elles sont venu·es s'exprimer et partager la conviction que la consolidation, et le développement, du syndicalisme retraité CGT est fondamental même dans le département le plus jeune de France.

Situation

En Seine Saint-Denis nous avons moins de retraité·es qu'ailleurs en France avec 11%, et « seulement » 14% de plus de 60 ans. Ces 14% ont des situations financières très différentes, mais tenant compte qu'historiquement les travailleurs et les travailleuses du département sont principalement des employé·es et ouvrier·es, les retraites y sont inférieures, de l'ordre de 1458€ en moyenne. Dans le 93, le nombre de personnes de + de 75 ans est de 5.9%, souvent en fragilité de santé et/ou en situation de perte d'autonomie, voire de dépendance. En France nous sommes à 25% de la population de + de 60 ans, nous serons 33% en 2035.

C'est sur cette réalité que nous sommes déterminé·es à continuer à construire nos mobilisations et notre travail de syndicalistes retraité·es. Nous avons déjà démontré notre efficacité c'est un point d'appui pour la suite. Il est hors de question de laisser ces 14% de personnes de 60 ans, et plus, avec très peu de contact, voire quasiment sans contact avec les revendications des retraité·es CGT. Et comme ils ne sont plus salarié·es ils n'ont trop souvent tout simplement plus de contact avec la CGT.

Mobilisations

La participation de l'USR CGT 93 était remarquable lors de la manifestation parisienne des retraité·es du 6 novembre. Cela dans un contexte où les retraité·es sont stigmatisé·es et accusé·es d'être les fossoyeur·euses de notre système de protection sociale qui ne serait

plus finançable ! Nous avons défilé pour porter nos revendications spécifiques de retraité·es autour de la revalorisation de nos pensions pour rattraper les retards accumulés face à l'inflation mais aussi pour refuser la suppression de l'abattement de 10% sur les impôts dont bénéficient les retraité·es.

Nous continuerons à faire progresser nos revendications partagées par les militant·es présent·es, qui les ont enrichies collectivement (voir les encadrés).

Nombreux·euses étaient, dans la salle, celles et ceux qui ont participé à notre campagne de pétition en faveur de l'hôpital public et la santé en Seine-Saint-Denis. Nous allons poursuivre dans des actions avec l'ensemble des syndicalistes CGT et quand c'est possible en inter-syndicale et en organisant encore mieux nos structures de retraité·es CGT.

Poursuivre cette mobilisation c'est aussi nous emparer de façon plus importante de la pétition sur le financement de la Sécurité sociale que l'UCR a mise en circulation. Cette pétition uniquement tirée sur papier a recueilli en novembre plus de 10 000 signatures, sans compter celle remontées lors du Comité Général de l'UCR du 19 novembre dernier. L'idée est d'aller au débat avec la population, en particulier dans la préparation de nos assemblées générales locales de début d'année 2026. Un rendez-vous sera demandé au Premier Ministre pour les déposer, et pour lui rappeler l'ensemble de nos revendications.

Nous renforcer, une exigence !

Nous bénéficions aujourd'hui du soutien de la direction de l'UD. Les membres du secrétariat ont participé à nos travaux, et le secrétaire général Kamel Brahmi est intervenu dans nos débats. L'UD sait qu'elle a aujourd'hui une USR fonctionnelle et militante. Nous le devons en particulier au secrétaire général de notre USR, à son travail, sa détermination et son engagement sans faille, ainsi que sa capacité à s'entourer.

Pour autant et cela est revenu à plusieurs reprises dans nos débats dans un certain nombre d'organisations de la CGT, il existe un manque, voire parfois une absence de prise en compte du syndicalisme retraité CGT et plus particulièrement des questions de continuité syndicale.

On peut aisément imaginer que, pris par les problèmes quotidiens, cela ne soit pas une priorité pour des actif-ves militant-es confronté-es au manque de moyens syndicaux et aux attaques du patronat pour autant cela ne peut pas disparaître. Renforcer l'USR 93 c'est renforcer la CGT 93 !

Il est évident pour nous que le syndicalisme étant né de l'entreprise, il est donc logique que le syndicalisme retraité se structure à partir de l'entreprise dans une section syndicale retraité du syndicat, quand il existe. Et les retraité-es ont aussi des revendications qui relèvent d'une activité syndicale en territoire, d'où la nécessité de tenir les deux aspects.

Beaucoup trop de syndiqué-es en activité pensent ne plus avoir de raisons de rester syndiqué-es, puisque quittant la production et l'emploi. Nous savons tous ici qu'il n'en est rien nos revendications sont en lien avec celles de la CGT et complétées par des sujets importants pour les retraité-es. Le risque est de laissé les retraité-es se tourner vers des associations de retraité-es acceptant tous les renoncements face aux dérives libérales.

L'UCR s'est fixé l'objectif de gagner 6 syndiqué-es sur 10

en continuité syndicale pour le prochain congrès en mars 2027. Ce qui doit nous amener à travailler davantage avec les organisations professionnelles des actif-ves.

Le 54ème congrès confédéral doit avoir une résolution dans ce sens. Du syndicat jusqu'à l'UCR nous devons participer à la vie démocratique des structures. Nous appellerons les syndicats à s'emparer des réflexions du 54e congrès dans le cadre de la préparation de celui-ci.

La syndicalisation est d'une importance stratégique devant l'évolution démographique, il est indispensable pour le rapport de force. Nous venons de voir la piste de la continuité syndicale, il y a aussi la piste des retraité-es qui n'ont jamais été syndiqué-es pour diverses raisons et qui se retrouvent sur les revendications de la CGT. Il faut les rencontrer, les accueillir. Nous avons un potentiel énorme de sympathisant-es, il faut qu'ils voient ce que nous portons comme revendications, ce que nous faisons au quotidien, ce qu'il faut faire bouger. Il faut que la question de l'adhésion soit une préoccupation de chaque section comme celle de la continuité syndicale doit devenir celle de chaque syndicat d'actif de notre département !

Plan de syndicalisation:

- Cibler les futur-es retraité-es avec les camarades actif-ves dans chaque syndicat.
- Agir en direction des lieux de vie, là où les retraité-es sont présent-es, prendre des décisions pour les rencontrer et les faire adhérer.
- Prendre la décision de faire le point régulièrement de l'orga en décidant des actions.
- Être toujours en possession de bulletins d'adhésion à la CGT

Nous revendiquons :

- Le 100% Sécu
- Le retour des élections des administrateur-rices salarié-es
- La fin des exonérations patronales
- La prise en charge de la dépendance par la Sécu
- Que la spéculation financière soit soumise aux cotisations sociales

Nous décidons :

- De nous mobiliser pour la paix
- De renforcer partout et toujours notre lutte contre le racisme et le fascisme
- D'agir en faveur de transports gratuits pour les retraité-es
- D'interpeller les candidat-es aux municipales dans nos villes sur les revendications concernant les retraité-es

Nos principales revendications:

- La revalorisation immédiate de nos pensions de 10% pour aller vers un rattrapage de 300€
- L'indexation des pensions sur les salaires
- Ni allongement de la date de départ à la retraite, ni allongement de la durée des cotisations
- Nous revendiquons la retraite à 60 ans à taux plein
- Un niveau d'au moins 75% du revenu net d'activité et un minima de pension de 2000€ bruts et basé sur les dix meilleures années
- Le rattrapage des salaires et pensions pour concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes
- La validation des années d'études et de recherches d'emploi
- Les départs anticipés pour pénibilité et aménagement des fins de carrière, garantis collectivement
- Le maintien de tous les régimes spécifiques en harmonisant par le haut les acquis sociaux pour toutes et tous

IL Y'A 30 ANS : 1995, UN GRAND MOUVEMENT SOCIAL VU DU BLANC-MESNIL

A partir du mois de novembre 1995, émerge un puissant mouvement social de masse. Son ampleur et son issue victorieuse en ont fait une référence pour un grand nombre de militantes et militants, dans la lignée des grands mouvements du 20ème siècle comme 1936 et 1968. Plus de 5 millions de personnes venues d'horizons professionnels très divers, ont ainsi participé à la lutte. Si le combat des cheminots contre la volonté de restructuration de la SNCF a marqué les esprits, c'est surtout le « plan Juppé » sur les retraites et la sécurité sociale qui est au cœur de la mobilisation. L'explosion sociale qui mobilisera cheminots, services publics, et bien au-delà, est en marche. Du 24 novembre au 16 décembre, la France est paralysée. C'est la naissance d'un nouveau slogan, le « Tous ensemble »

Ce mouvement venait de loin. Ainsi le 18 octobre, à l'appel des sept fédérations de fonctionnaires CGT-CFDT-FO-CFTC-FSU-CGC, cette journée nationale de grève et de manifestations est énorme.

Au Blanc-Mesnil plus de 1000 salariés sont dans l'action avec de nombreux arrêts de travail (LEP Briand- 85%, Perception - 50%, Sécurité sociale - 86%, Territoriaux - 90% écoles maternelles et primaires- 94%). L'exigence s'affirme de lui donner un prolongement. La CGT est à l'initiative pour cela comme en témoigne la déclaration du bureau confédéral du 10 octobre 1995 : « Et si on s'y mettait tous ! »



Le 19 octobre, les retraités manifestent en Préfecture à l'appel des USR CGT, CFDT, CGC, FSU pour défendre leur pouvoir d'achat et leurs pensions.

Le 6 novembre des délégations des entreprises blanc-mesniloises SICLI, SFRM et Marcadet déposent un dossier concernant l'avenir de leurs emplois, lors de la session du CODEF en Préfecture. Sanofi, entreprise de pharmacie est pendant 10 jours occupée par 80% des salariés qui obtiennent une augmentation de salaire de 400F.

Le 16 novembre la CGT propose de faire du 24 novembre une grande journée de grève générale et de manifestations dans tout le pays. Au même moment FO service public décide de se retirer et appelle à la grève le 28 novembre avec la confédération FO. Les élections CTP et CAP ont lieu le 23 novembre. *Au Blanc-Mesnil sur*

1178 inscrits et 740 votes exprimés, la CGT obtient 605 voix soit 81,76% et 8 élus sur 9.

Le 24 novembre, la force de la grève et des manifestations (plus d'un million de personnes) traduit une puissante solidarité de lutte entre tous les salariés du secteur public

et du secteur privé, avec les enseignants, les étudiants, les retraités, les chômeurs.

Au Blanc-Mesnil, la grève de 24h est suivie massivement: chez Air Liquide, Danzas, Canon, maison de retraite, LEP Briand, GDF, la Poste, la Perception, Sicli, la Sécurité sociale, les enseignants, les territoriaux et les retraités. Avant le départ de la manifestation un pré-

rassemblement réunit plus de 500 personnes (8 cars).

C'est une journée qui encourage à poursuivre et amplifier l'action :

- Contre le plan Juppé de liquidation de la sécurité sociale, de nos régimes de retraite et donc de nos statuts.
- Pour la défense et la rénovation de la sécurité sociale.
- Contre la privatisation.
- Pour les revendications en matière d'emploi, de salaire, de garanties collectives et statutaires, de retraite, de réduction du temps de travail, de service public...

La journée du 28 novembre décidée par FO apparaît dès lors comme une nouvelle étape dans la mobilisation

et l'expression des salariés. Toute la CGT appelle à s'y engager dans le public et le privé.

Cette journée est marquée par de nombreuses grèves et manifestations unitaires donnant encore de la dynamique au mouvement. Partout le ras le bol, l'écœurement, la colère se conjuguent avec la lucidité, la détermination, la démocratie dans la lutte.

Les cheminots en sont aux 6èmes jours de grève. Les étudiants poursuivent leur mouvement et organisent une manifestation nationale à Paris. Le même jour les gaziers et électriciens sont appelés à manifester pour le service public et leurs revendications dans l'unité de tous les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC. L'Assemblée nationale discute du rapport Borotra de privatisation d'EDF-GDF, de la SNCF, de la Poste et de France-Télécom. Le 30 novembre le mouvement engagé s'élargit et s'enracine. Des décisions de grèves reconductibles sont prises.



Le 45ème congrès confédéral qui s'ouvre soutient les centaines de milliers de grévistes et appelle à développer partout la prise de décision d'action de manière démocratique et en s'appuyant sur les aspirations et détermination des salariés.

Les agents territoriaux du Blanc-Mesnil, décident, après avoir participé à plusieurs manifestations, la grève reconductible. Chaque jour est décidée démocratiquement l'organisation de l'action avec 500 à 600 participants en assemblée générale. Un comité de grève représentant chaque service est élu (Syndiqués et non-syndiqués y siègent). Les enseignants s'engagent aussi dans la grève reconductible.

Les manifestations interprofessionnelles CGT-CFDT-FO-FSU-UNSA-CFTC sont impressionnantes par leur puissance, leur dynamisme. Le 5 décembre, des manifestations monstres : Rouen 40 000, Toulouse 45 000, Bordeaux 35 000, Nantes 50 000, Clermont-Ferrand 40 000, Limoges 25 000, Le Mans 40 000. A Paris 160 000 dont 600 du Blanc-Mesnil. Les débrayages se poursuivent : LEP Briand 70%, France Télécom 80%, etc.

Le 7 décembre solidarise encore davantage les grévistes, les manifestations en témoignent : 50 000

à Paris, 10 000 à Bobigny, 25 000 à Saint-Denis, Au Blanc-Mesnil 11 écoles et 166 enseignants sont en grèves, les collèges s'y mettent, il est recensé officiellement 765 territoriaux en arrêt de travail. Avant de rejoindre Bobigny, une manifestation CGT, SNUIPP est organisée dans la ville, à travers les zones industrielles.

Le 9 décembre le ministre du travail rencontre toutes les confédérations syndicales. La CGT exige l'ouverture de négociations sous la responsabilité du Premier ministre. Pour l'imposer elle propose aux salariés de faire du 12 décembre un nouveau temps fort pour élargir l'impact unitaire, la combativité pour faire de cette journée une véritable explosion nationale de colère et de détermination.

Le 11 décembre Juppé écrit aux syndicats de la SNCF et déclare : « le contrat de plan est gelé, les régimes spéciaux sont maintenus ».

Le 12 décembre, les manifestations dans toutes les grandes villes du pays sont les plus puissantes depuis le début du conflit : 2,3 millions de manifestants ! 200 000 à Paris dont 800 Blanc-mesnilois.

La confédération propose une nouvelle journée d'action le samedi 16 décembre. Le 19 décembre Air Liquide est pour la 3ème fois en grève de 24h à l'appel de la CGT et la CFDT contre la remise en cause de l'accord retraite et des salaires. Les territoriaux en cortège à travers la ville vont les saluer. Public-privé = intérêts communs !

La CGT appelle à agir et notamment « tous ensemble » le 21 décembre, jour du « sommet social » avec le Premier ministre. Les salariés blanc-mesnilois en grève répondent à l'appel de l'UD CGT 93 de se rassembler chez le représentant de l'État en Seine-Saint-Denis, manifestent du Blanc-Mesnil à Bobigny et rejoignent les salariés de Drancy.

La CGT déclare : « Manifestement le gouvernement n'a pas pris la mesure des exigences que portent les mouvements sociaux qu'expriment les salariés, les retraités, chômeurs et sans emploi ». En guise de « sommet », la montagne a accouché d'une souris.

Le gouvernement a reculé à la SNCF, à la Fonction publique sur le régime particulier des retraites, sur la fiscalisation des allocations familiales. Quelques semaines après la reprise du travail, la victoire du centre de tri de Caen et des tramways de Marseille. Cela encourage, donne confiance !!

Au Blanc-Mesnil, les personnels suspendent la grève au bout de 17 jours de combat. Après la 4ème manifestation, les territoriaux, les enseignants, le public, le privé, tous ensemble se retrouvent dans une soirée fraternelle, conviviale à la bourse du travail.

« Je n'ai jamais vécu une grève aussi joyeuse » dira Bernard Thibault (secrétaire général de la CGT entre 1999 et 2013) quelques années plus tard.

Sources :

Ensemble n°10 décembre 2022

L'Humanité 24 novembre 2025

Blanc-Mesnil, ici et ailleurs,

Histoire chronologique et anecdotique d'une lutte, novembre. décembre 1995 (IHS CGT 93)

pour nos services publics

pour nos emplois

pour nos retraites

DE

pour un autre budget



L'ARGENT

pour
la justice sociale

ILY

pour nos salaires

pour nos industries

EN A !

pour la culture

Pour en
savoir plus



Pour
se syndiquer